AVIS D'ELECTION.

CONFORMEMENT à un writ d'élection, en date du [illegible] août 1849, et à moi adressé par son Excellence Isaac Johnson, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les votants dûment qualifiés de la paroisse d'Orléans sont notifiés par la présente qu'une élection aura lieu le lundi, 5 de novembre prochain, pour nommer les officiers suivans, savoir:

Un gouverneur et un lieutenant gouverneur, dont [illegible] sera de quatre ans.

Un [illegible] des comptes publics, dont le terme [illegible]

[illegible] premier district congressionnel [illegible] paroisses de Plaquemines, St-Bernard [illegible], de la première et [illegible] Municipalités, dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un représentant pour le second district congressionnel composé de la seconde Municipalité dans la ville de la Nouvelle Orléans, de cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi et des paroisses Jefferson, St-Charles, St Jean Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche-Intérieure et Terrebonne.

Deux sénateurs pour le district composé de toute cette portion de la paroisse d'Orléans, située sur la partie [illegible] du Mississipi.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Plaquemines, St-Bernard et cette partie de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du Mississipi.

[illegible] représentant à la législature pour la rive [illegible] de la paroisse d'Orléans.

[illegible] premier district Paroisse d'Orléans
[illegible] second district do
[illegible] district do
[illegible] district do
[illegible] district do
[illegible] district do
[illegible] district do
[illegible] district do

[illegible] chacun des cours de district [illegible] de la Nouvelle Orléans.
[illegible] et un coroner pour la paroisse d'Orléans.

[illegible]

JOHN L. LEWIS, Shérif.
Bureau du shérif, paroisse d'Orléans, 28 septembre 1849. 29 sept

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
CONSEIL GENERAL.
Séance de Jeudi 11 octobre 1849.

Résolu que pour l'élection qui doit avoir lieu le [illegible] de novembre prochain, les polls seront [illegible] dans les endroits suivans et sous la surveillance [illegible] commissaires et des greffiers dont les noms suivent:

[illegible — list of circonscriptions, commissaires et greffiers]

W. C. TOMPKINS, Président.
[illegible] le 15 octobre 1849.
A. D. CROSSMAN, Maire.
Copie conforme, L. A. St CERAN, commis.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
15 octobre 1849.

Les personnes qui, dans la séance du Conseil Général du 11 octobre courant, ont été nommées [illegible] les fonctions de commissaires et de greffiers à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain, sont instamment invitées à se présenter aux bureaux de la Mairie pour y prêter le serment requis par la loi. A. D. CROSSMAN, Maire.

A LOUER—A dater du 1er novembre prochain, le magasin No 74, rue des Magasins. S'adresser à JUAN Y. DE IEGANA, 47, rue Bienville.

A LOUER. Une maison neuve, à étage, [illegible] rue des Marais, près l'encoignure du Canal. S'adresser à DEBUCH FRERES, rue St-Louis, 77, entre Royale et Bourbon.

MAGASIN A LOUER. — Le magasin N 21 Tchoupitoulas, maintenant occupé par les soussignés, livrable le 15 courant. VALETON & CO., 21 Tchoupitoulas.

A LOUER—Possession au 1er novembre prochain. Deux magasins en briques à trois étages avec cuisines en briques et cour pavée, rue Foucher entre les rues Julie et St-Joseph. S'adresser à EMERSON, TOURNE & Co, No. 158 rue Tchoupitoulas.

MAGASINS NEUFS A LOUER.
UN MAGASIN, rue Nouvelle-Levée, entre celles Crossman et Canal, en face de la Douane.
Deux MAGASINS, rue du Quartier, entre les rues Vieille Levée et Condé. S'adresser à P. PASSEBON, ou à F. MEILLEUR, 321, rue Tremé.

MAISON A LOUER—Une maison en briques, située rue Conti, No 183, entre les rues Bourgogne et Remparts. Possession en sera donnée de suite. S'adresser à Fco. PUIG Y PUIG, 28, rue de la Commune.

Etable a Louer.
A LOUER une étable nouvellement bâtie située rue Derbigny, entre Conti et Bienville. Possession sera donnée immédiatement. S'adresser au No 28, rue Conti.

A LOUER—Le grand magasin No 85, rue de Chartres. S'adresser chez Mme Huchez No 91, même rue, au 1er étage.

Propriété à Vendre.
La belle maison, située rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine, et devant appartenant à M. E. Fortier, et plus tard à M. J. Toutant. S'adresser à M. Dufilho jnr., pharmacien, rue de Chartres, No 140.

A LOUER.—La maison haute située rue St-Pierre No 92 et 94. Le rez-de-chaussée est partagé en deux magasins. Le haut de la maison contient quatre appartemens, une galerie vitrée et deux cabinets, un très beau grenier. La cuisine est aussi à deux étages. S'adresser à PABLO GELPI, No 131, rue de la Vieille-Levée.

A LOUER—Trois bâtisses en briques, rue Gravier, en face du nouveau théâtre de Placide, entre Carondelet et Baronne. Possession en sera donnée le 1er novembre. S'adresser à EDWARD SHIFF, No 76, rue du Canal.

A LOUER—Deux magasins à trois étages, formant l'encoignure des rues Hôpital et Gallatin, et occupés depuis quatorze ans pour la vente des comestibles. On en donnera possession le 1er novembre. S'adresser à EDWD. SHIFF, 76, rue du Canal.

A LOUER—Le magasin No 25, rue Tchoupitoulas. S'adresser à E. J. HART & CO, 79, rue Tchoupitoulas.

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment toujours en magasin, des marques les plus renommées, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG, 28, Commune.

CIGARES de la Havane dernièrement reçus par le brick Salvadora,
30,000 marque Figaro.
20 000 do Uguce.
20 000 do Makess Cross.
80,000 cigares, à vendre par Fco PUIG Y PUIG, 28 Commune.

MADERE ET BURGUNDY PORT—[illegible] barils à vendre par AUGUSTE MOLIER.

ASSURANCE MUTUELLE.

Seule Compagnie d'Assurance MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE, fondée en cette ville sous le PRINCIPE MUTUEL.

LE CRESCENT ASSURANCE MUTUELLE
De la Nouvelle Orléans.
Avec un capital souscrit et garanti de
200,000 piastres

Est maintenant prête à recevoir des Applications et délivrer des polices d'assurances, à son bureau situé à l'encoignure nord ouest des rues Camp et Gravier, sur
L'Incendie et les Risques de Mer et des Fleuves.
Aux primes du Tarif.

CETTE Compagnie, établie sur le principe d'assurance mutuelle, est une institution du pays. Ses bénéfices seront investis et employés ici, sous le contrôle immédiat des Administrateurs et non envoyés dans d'autres villes pour y être placés.

Toute personne assurant avec cette compagnie devient intéressée à son succès, et les profits, au lieu d'être répartis entre un petit nombre d'actionnaires, appartiennent aux assurés. Les Administrateurs, convaincus de la nécessité d'avoir un fonds de réserve assez considérable pour faire face, en cas de perte, à toutes les calamités ordinaires, garantissent au public qu'ils ont maintenant un fonds capital de

Deux cent mille piastres

sujet à tous les accidents fortuits du capital et responsables des pertes de la Compagnie.

Les Administrateurs croyant que cette somme offre des sécurités suffisantes aux assurés, et que cette Compagnie présente des garanties peu ordinaires à un règlement prompt et libéral en cas de perte, les fonds étant déposés ici, et l'institution étant purement une institution du Sud, ses actes ne peuvent être contrôlés par des directeurs étrangers, et seront conformes en tout point au mode d'affaires et aux coutumes du pays.

Le portefeuille de la Compagnie est en tout temps ouvert pour l'inspection aux personnes qui désirent faire des assurances avec elle.

ADMINISTRATEURS:

Samuel Bell,	Thomas A. Adams,
J. A. Barelli,	Wm. P. Converse,
David Hadden,	John D. Bein,
Nathan Jarvis,	George Jonas,
J. F. C. Vies,	John M. Bell,
E. J. Walsh,	James Kirkman,
J. W. Zacharie,	John E. Hyde,
C. T. Buddecke,	Louis de Baulieu,
C. A. Barrière,	O. L. Dabelsteen,
Z. Taylor,	Wm. Bakess,
J. Riffard,	C. R. Wright,
Moses Greenwood,	Glendy Burke,
J. W. Stanton,	R. Simms,
H. M. Wright,	R. S. Sumner,
John O. Woodruff,	W. B. McCutcheon,
F. Puig y Puig,	D. L. Radlett,
F. Y. Carlisle,	

SAMUEL BELL, Président.
Thos. A. Adams, Vice-Président.
Chas. J. Mansoni, Secrétaire. 23juil—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.
Capital $300,000 payé.
Surplus de 100,000 en réserve.
JAMES WALKER, *Secrétaire.* JAMES A. PORTER, *Président.*

ASSURANCES contre l'Incendie, les risques de Mer et Rivières, &c., faites au plus bas prix, et toutes pertes réglées et payées avec promptitude au Bureau de l'Agence, No 33, rue du Camp.
24 mars—1an W. B. PARTEE, agent.

INSTITUTION JEFFERSON.
56, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25	par mois.
Demi-pensionnaires,	16	do
Externes au-dessous de 8 ans,	6	do
do de 12 ans,	8	do
do au dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3	par mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4	do
La musique,	10	do
La danse,	6	do
L'escrime et les exercices militaires,	—	do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6.
4sept—1an

INSTITUT ST.-LOUIS,
PENSION ET EXTERNAT DE DEMOISELLES DIRIGÉ PAR MME DERON.
Nouvelle Orléans, rue St-Louis, 145, entre Bourgogne et Dauphine.

MR. ET MME DERON, au commencement de cette nouvelle année scolaire (1849—50) invitent respectueusement les parents de jeunes demoiselles à visiter leur institution.—Cette académie qui depuis dix ans a suivi un progrès constant, réunit tous les avantages et tous les comfortables que comporte un établissement de ce genre. Mme Deron s'est efforcée de répondre dignement et fidèlement à la confiance des familles en faisant en sorte de procurer à leurs enfants le plus possible de bien-être moral et physique.

Le local de l'Institut St-Louis est connu à la Nouvelle Orléans comme l'un des plus beaux des plus vastes et des plus salubres de la ville. La maison, non atteinte par la dernière inondation, est dans les meilleures conditions pour la santé; elle comprend six classes séparées et parfaitement distribuées. Les dortoirs sont formés de grands et magnifiques appartements ou l'air circule avec facilité par de nombreuses ouvertures aux quatre côtés. Il y a pour la récréation des élèves une large cour donnant sur un beau jardin, avec un préau très spacieux, à l'abri du soleil et de la pluie.

L'enseignement a lieu à la fois en Anglais et en Français; il comprend tous les degrés d'une éducation vraiment achevée pour les jeunes personnes. L'Institut St-Louis par ses professeurs et par les progrès de ses élèves, rivalise avec les meilleures institutions du Nord et de l'Europe.

L'étude de la langue et de la littérature anglaise y est organisée d'une manière supérieure; trois excellentes institutrices, Américaines ou Anglaises, demeurent dans l'établissement, et un professeur distingué, M. Orion, sont chargés des leçons et des cours en anglais.

Quant à l'enseignement en français, l'association formée par M. et Mme E. Deron, tous les deux décorés des premiers grades de l'Université de France, avec leur frère et leur sœur, tous les deux aussi, voués à l'instruction, donnent à l'Institut St-Louis des moyens puissants pour [illegible] les élèves les études les plus complètes dans les diverses branches.

M. l'Abbé Tholemier continuera à préparer les élèves catholiques à la première communion dans la chapelle de l'institut.

Mme Deron ne donne pas de vacances—les familles peuvent visiter tous les jours l'établissement. On trouve les prospectus à l'institut et aux librairies. 24aout—

INSTITUTION
DE
Mme VAN-NOOTEN,
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigée par MME PIAUBERT,
Institutrice brevetée par l'instruction primaire supérieure.
RUE DELORD, ENCOIGNURE CAMP.

MME VAN-NOOTEN ayant résigné la direction de son établissement à MME PIAUBERT, celle-ci prend la liberté d'informer respectueusement le public, et les parens en particulier, que la session d'hiver commencera le 1er octobre.

Deux professeurs habiles ont été choisis pour les études anglaises; les études de français sont sous la direction de Mme Piaubert. Un professeur spécial d'écriture a été ajouté, et les élèves recevront une leçon d'une heure chaque jour. Mlle de Gimardin donne les leçons de dessin et de peinture. Le piano et la harpe ont pour professeurs Mlle Chopard et Mme Lavillebeuve.—Les leçons de chant sont données par Mlle Duclary.—La danse est aussi enseignée dans l'établissement.—Pour les externes les prix sont de $10, $8, $6, par mois, selon l'âge et la force de l'élève. Pour les pensionnaires, $20 et $25.

Les classes durent de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, et une étude a lieu chaque jour de quatre heures et demie à six heures du soir. 12 sep

AVIS.
Réouverture des Bains Louisianais
AUX BAINS REMPARTS, 119, ENTRE ST LOUIS ET TOULOUSE.

LES sus-dits bains, fermés pour cause de difficultés survenues entre les propriétaires, seront réouverts le 22 juillet 1849, où il sera, comme par le passé, donné des bains de tous genres. Si les soins, la propreté et la modicité des prix sont des titres à sa recommandation, aucun autre établissement de ce genre ne méritera plus que celui ci le patronage du public.

N. B. — L'établissement, dans la distribution de sa construction a un côté destiné exclusivement au service des dames.
Nouvelle Orléans, le 22 juillet 1849.
24 juil—3m

Institution pour les deux Sexes.
(En Anglais et en Français.)

CETTE institution établie depuis cinq ans sur la rue des Remparts, par Mr. et Mme Garraud, vient d'être transférée dans un local plus vaste et plus commode, situé rue du Quartier, No. 120, entre Bourbon et Dauphine.

A l'avenir Mr. et Mme Merrill seront chargés de la direction générale de l'établissement et des classes anglaises; et Mr. et Mme Garraud des classes françaises. Les directeurs de cette institution désirant donner plus d'extension à leurs classes, se sont pourvu de tous les objets nécessaires à cet effet—tels que: instruments de physique et de chimie, minéraux, mappemondes, cartes, &c, &c. Les pensionnaires vivront en famille avec les professeurs qui surveilleront leurs études, leurs récréations et leur éducation morale avec des soins tout paternels. La langue anglaise sera la langue particulière de la famille.

Les classes de Latin, Grec, Espagnol, Italien, Dessin, Peinture, Musique, et les armes, seront faites par des professeurs du premier mérite. Les parents sont invités à venir visiter l'établissement. Les classes continuent toute l'année sans interruption.

Conditions—Payable tous les mois, d'avance.

Une ECOLE DU SOIR a été régulièrement organisée dans ce même établissement, afin d'offrir aux jeunes gens qui sont employés le jour, un moyen d'acquérir les connaissances nécessaires à une éducation solide. Le magnifique Télescope et autres instruments d'astronomie, dont le propriétaire fait usage, offriront des facilités pour les observations à ceux qui désireraient suivre un cours d'astronomie.
29déc—

COLLÈGE D'ORLÉANS.
Rue des Ursulines, No. 65, Nouvelle-Orléans.
MM. Kernan et Cabache.
PRINCIPAUX ET PROPRIETAIRES.

LA quatrième année scolaire de cet établissement commencera le 1er décembre prochain. Il est difficile de trouver un local plus vaste et plus convenable sous tous les rapports. Quant aux études, elles sont solides et appropriées aux besoins du pays. L'enseignement est en même temps moral et intellectuel, il comprend tout ce qui constitue une éducation accomplie. L'étude de la langue anglaise étant l'objet des soins assidus d'un des chefs de l'établissement, les enfants appartenant à des familles dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, peuvent acquérir, en peu de temps, la connaissance pratique de cette langue. Les examens justifient cette assertion. La méthode qui est suivie est entièrement fondée sur le raisonnement; l'élève est continuellement mis sur la voie du pourquoi. La nourriture est saine, très abondante, et assez variée pour satisfaire les familles les plus exigeantes. On fait la plus grande attention à la propreté. Les classes ne sont pas interrompues par des vacances.

Conditions—Pensionnaires de $20 à 25. Demi pensionnaires de $12 à 15. Externes de $4 à 8. Pour plus amples informations, voir le prospectus, qui se trouve au Collège, et chez les principaux libraires de la ville. 8oct—4m

Dr. A. LION,
M. D.—DENTISTE,

Des Facultés de Paris et de la Nouvelle Orléans, n'a qu'un seul office en ville, 77, rue du Canal, entre Royale et Bourbon, côté de la 2de Municipalité. 28juil

Dr. P. BLANCHARD
Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il a fixé de nouveau son cabinet, Maison Marsh, No. 104, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 28 juil—1a

VINAIGRE DE VIN BLANC—8 barils vinaigre de vin blanc en magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co., 22 Vieille Levée.
22 oc

Compagnie Manufacturière du Croissant.

ETAT DE LA LOUISIANE—Ville de la Nouvelle Orléans—Qu'il soit connu qu'à ce jour, pardevant moi, Daniel Israel Ricardo, notaire public, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, [illegible] commissionné et qualifié;

Ont comparu personnellement LANGSTON WATT, un des membres de la raison de Watt & Co de cette ville, et agissant au nom de la dite raison; JOSEPH A. JOHNSON, MARTIN BARRINGER, PHILIP LOUIS MASSEY, EDMOND J. HART, et WILLIAM P. CONVERSE, tous de cette ville;—

Lesquels comparants ont individuellement déclaré leur intention de former une Compagnie Manufacturière Incorporée, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu et conformément aux clauses d'un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour pourvoir à l'organisation des Corporations en certains cas," approuvé le seizième jour de mars mil huit cent quarante huit, et sous les articles et accords qui constituent leur Charte ou Acte d'Incorporation.

Premièrement—La dite Corporation sera conduite sous la dénomination de "COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DU CRESCENT;" et aura son local établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, et sera continuée durant le terme de vingt-cinq ans.

Secondement—Les affaires de la dite Compagnie consisteront à manufacturer du Suif, du Savon et des Chandelles, et en faisant des expériences par des moyens chimiques.

Troisièmement—La dite Compagnie se formera par actions. Le montant des actions sera de cinquante mille piastres, divisé en cinq cents actions de cent piastres—vingt cinq pour cent de la quelle somme devront être payés au moment de la souscription, et le reste sera exigible à telle époque et en tels montants que l'Administrateur ou bureau des directeurs jugera nécessaires.

Tout Actionnaire qui, dans les trente jours après l'assessment d'un abonnement sur le fond capital de la dite corporation par le Bureau des Directions, n'aura pas versé le montant assessé sur ses actions, subira la confiscation du montant qu'il aura précédemment versé sur ces actions.

Les opérations d'affaires de la dite compagnie commenceront du jour où un décret judiciaire aura établi cette dite compagnie.

Les affaires de la dite corporation seront conduites par un Administrateur contre lequel les citations devront être servies; et par deux Directeurs, lesquels seront élus annuellement entre les directeurs, le troisième mercredi de janvier 1851, ou après cette époque. Ceux qui auront obtenu la pluralité des voix seront élus.

Que, pour l'administration des affaires de la dite Corporation sous le titre spécifié plus haut, WILLIAM P. CONVERSE sera nommé Administrateur, et EDMOND J. HART et PHILIP LOUIS MASSEY, Directeurs. Leur devoir sera d'administrer et de contrôler les transactions et affaires de la dite Corporation, d'élire, de nommer ou d'employer un Secrétaire et un Agent ou Agents qui seraient jugés nécessaires pour mettre à exécution les vues de cette Corporation. Leurs emoluments ainsi que ceux des Officiers et Agents seront fixés par la Direction.

L'Administrateur présidera toutes les assemblées d'Actionnaires et de Directeurs, et aura une voix équivalente, et sera *ex-officio* Directeur.

Deux Directeurs, dont un étant l'Administrateur, constitueront un quorum pour la transaction des affaires.

Aux assemblées d'Actionnaires, l'Administrateur qui les présidera donnera sa voix prépondérante dans toute question soumise à l'assemblée, seulement s'il est possesseur de cinquante actions ou plus de ladite compagnie.

Aux assemblées des Directeurs, une pluralité de voix gouvernera; l'Administrateur et chacun des Directeurs n'auront droit qu'à une voix. Dans de telles assemblées, l'Administrateur aura droit de vote sur toutes les questions; mais dans le cas d'égalité de voix il ne pourra pas donner sa voix prépondérante, et la question mise devant l'assemblée sera écartée.

En cas de décès ou d'incapacité d'un Administrateur ou d'un Directeur, la vacance sera remplie par le Bureau pour le temps que la personne remplacée avait à servir.

Les personnes ci-après nommées ont souscrit pour les actions de cette compagnie, à savoir:

Watt & Co,	100	actions montant à	$10,000
Joseph A. Johnson, 10	do	do	1,000
Martin Barringer, 10	do	do	1,000
E. J. Hart & Co, 20	do	do	2,000
P. Louis Massey, 20	do	do	5,000
Converse & Co, 260	do	do	26,000
Wm P. Converse, 50	do	do	5,000
			$50,000

Chaque action donnera droit au détenteur à une voix.

Le second mercredi de janvier et de juillet de chaque année après le 1er janvier 1851, les Directeurs déclareront et paieront dans les vingt jours qui suivront, tel montant de profit réalisé sur les affaires de ladite Corporation, comme ils le jugeront convenable.

Aucune action ne sera transférée que sur les livres de la Corporation et du consentement des Directeurs.

Des certificats seront délivrés pour tel montant qui aura été payé sur l'action, et signés par l'Administrateur et le Secrétaire.

Quatrièmement—La corporation sera autorisée à acheter telle biens-fonds et propriétés personnelles qu'exigeront ses affaires.

Et *cinquièmement*—A l'expiration de ladite Corporation, il sera nommé par les Actionnaires, trois commissaires avec pleins pouvoirs de cesser et de liquider ses affaires; de faire des compromis, de citer en justice, de collecter et user de tous les moyens légaux pour effectuer leur liquidation finale.

Ainsi fait et passé en mon bureau, à la Nouvelle-Orléans, en présence de George Baresbidle et de William J Clements, témoins, ayant l'âge requis, lesquels ont apposé leurs signatures conjointement avec lesdits comparants et moi, Notaire, ce dixième jour d'octobre mil huit cent quarante-neuf.

Original signé—Watt & Co par Langston Watt; J. A. Johnson; Martin Barringer; E. J. Hart & Co, P. L. Massey; Converse & Co; W. P. Converse; G. Baresbidle, Wm P. Clements; D. I. Ricardo, notaire public.

Je certifie que ce qui est ci dessus est une copie véritable de l'acte original enregistré en mon bureau.—Nlle-Orléans, 17 octobre 1849.
18oct—9f2;s D. I. RICARDO, Notaire.

LE soussigné offre à vendre à des prix modérés les articles suivans reçus par les derniers arrivages du Havre, de Liverpool, de New-York et de Boston:—

Manteaux satin à la reine, nouveautés.
Manteaux merinos cachemire, do
Mantelets en taffetas couleurs changeantes, do
Mantelets satin ouatés et non ouatés, do
Mantelets en moiré, do
Mantelets pour enfants, do
Chemises merinos pour hommes, dames et enfans.
Caleçons merinos pour hommes et pour dames.
Bas de soie et de coton de toutes descriptions.
Chaussettes de laine et de coton assorties.
Mousseline pour rideaux et pour moustiquaires.
Courte pointe en piqué pour grands lits.
Couvertures en molleton pour grands et petits lits.
Perkale blanche unie de toutes les qualités.
Perkale blanche brochée, (brillante).
Perkale en couleur.
Coton blanc superfin pour chemises (des Indes).
Cotonnade assortie, perkale en couleur.
Toile à drap française et anglaise de 12|4.
Toile d'Irlande, Bretagne et platille.
Ouvré de Russie et d'Ecosse.
Serviettes et nappes damassées.
Serviettes à liteaux en couleur;
Serviettes de table français et anglais;
Nappes damassées depuis 10 couverts jusqu'à 32 couverts.
Beige imprimée 10|4; shals cachemire imp. id tartan
Tapis français, descente de lit;
Alpacca noire et en couleur;
Mousseline de laine noire 2|3 et 5|4;
Etamine noire et en couleur;
Flanelle blanche, rouge et jaune;
Flanelle française, dite mousseline;
Indienne en couleur et demi deuil;
Indienne à meuble unie et damassée;
Taffetas noir en 3|4 4|4 et 8|4;
Gros d'Ecosse, satin à la reine, levantine;
Serges, moire et florences assortis.
Mouchoirs Madras véritables;
do do imitation;
Chales barège noirs;
Barège noir en pièce;
Barège imprimé;
Voile barège noirs et verts;
Coutil et Gingas à matelas;
Coton écru et blanc 3|4 4|4 6|4 et 12|4;
Coton blanc croisé;
Frange et passementerie;
Gants chevreaux;
Do soie avec manchettes;
Merinos et alpacca en couleur;
Mousseline laine couleur unie, velours soie;
Mouchoirs linon batiste clair;
Mouchoirs batiste ourlés à jours;
Mouchoirs batiste brodés et garnis de dentelles;
Mouchoirs batiste pour hommes;
Mouchoirs batiste pour enfans;
Mouchoirs soie foulards;
Crêpe noir et blanc, dentelle valenciennes;
Casquettes en drap pour enfans;
Plumeaux plumes grises;
Corsets patentés sans coutures;
Eventails en ivoire et en nacre;
Boîtes à ouvrage en palissandre;
Fil patenté de Marshall;
Coton à coudre en bobines, d'Alexandre;
Soie à coudre d'Italie;
Galon assorti du No 2 1|2 à 20;
Tartan pour manteaux, draps et casimir;
Eau de fleur d'oranger triple,
Vinaigre de toilette de Bully, infaillible pour détacher la peau. D. B. MACARTY,
8oct 234, Bourbon.

A. LANUSSE & Co.
MARCHANDS DE CHARBONS.

ONT constamment en mains un approvisionnement de charbon de English Canel, Pittsburgh et Anthracite. Les ordres laissés au bureau du passage de la Bourse, entre Conti et St Louis, ou au dépôt, rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon, seront promptement remplis. 4 mai—1an

Soieries, Cachemires et Mousseline de laine.

OUVERTURE d'un magnifique assortiment de nouveautés et modes d'automne, et une variété considérable de marchandises sèches étrangères et du pays. THOMAS BRADY, 21 rue de Chartres.

Après le 1er novembre Thomas Brady transportera son magasin au No. 22, vis à vis sa demeure actuelle. 16 oct

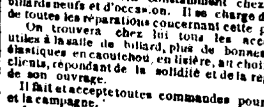

46—4mai—46.
RICHARD,
FABRICANT DE BILLARDS,
Successeur de B. Antognini.

A L'HONNEUR de prévenir le public en général que l'on trouvera constamment chez lui des billards neufs et d'occasion. Il se charge de même de toutes les réparations concernant cette partie.

On trouvera chez lui tous les accessoires utiles à la salle de billard, plus de bonnes bandes élastiques en caoutchouc, en lisière, au choix de ses clients, répondant de la solidité et de la régularité de son ouvrage.

Il fait et accepte toutes commandes pour la ville et la campagne.

Ayant une patente pour les fourneaux économiques, on trouvera à son magasin au choix des clients et à différents prix, de fourneaux de diverses grandeurs, ainsi que les accessoires nécessaires à la cuisine 30 nov

STRAHLE
Fabricant de Billards,
Encoignure Moreau, No 1, et rue de la Paix, No 13,

A l'honneur de prévenir le Public qu'on trouvera chez lui des Billards en tout genre et tout ce qui concerne généralement la partie du billard.

Il échange les vieux billards et se charge de toute espèce de réparation tant en ville qu'à la campagne, à un prix modéré. Ses ouvrages sont tous garantis.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance peuvent être assurées qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour les satisfaire.
13jan—1an

100 PANIERS guignolet;
30 paniers champagne;
15 balles coton écru Indian Head, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
10 oct—15 90 rue de la Douane

Chapeaux et Casquettes.
785 caisses en déchargement des navires Ashland, May Flower et Columbiana, à vendre à bas prix par FROST & Co,
26 sept 97, rue des Magasins.

Bottes, Brodequins, Souliers
—985 caisses en déchargement des navires John Carver, Humboldt, Louisa, Granada et Albert, à vendre à bas prix par FROST & Co.
13 sept No. 10 rue des Magasins

EAU DE VIE DE COGNAC—10 demi pipes fine Champagne Castillon 1815.
10 barils do do do do 1815.
5 quarts do do do do 1825.
En débarquement du navire Merchant et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
13 oct 22, rue St-Louis

VIN BLANC—80 barils vin blanc, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
13 oct 22, rue St-Louis

CHANGEMENT DE DOMICILE.
L'INSTITUTION du soir, dirigée par [illegible], a été transférée, le 1er octobre prochain,
POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT,
[illegible], entre la rue des Remparts et celle de Bourgogne.
(CLASSE LE SOIR.)

Cette Institution, fondée en 1847, est recommandable par les soins intelligens que les Directeurs donnent aux enfans qui leur sont confiés.

Les études s'y font dans les deux langues et ne laissent rien à désirer. Les prix pour les externes ont été réduits à $1 50 et à $7 pour deux élèves de la même famille.
Pensionnaires........ $20 00.

Les parents sont invités à visiter l'établissement et à prendre des informations plus complètes auprès des personnes dont les noms sont mentionnés ci-dessous.

Références:
Première Municipalité—M. J. M. Lapeyre, encoignure Douane et Passage de la Bourse.
Deuxième Municipalité—Docteur A. Mercier, 150, rue du Canal.
Troisième Municipalité—A. Dimitri, surintendant des écoles publiques de l'Etat. 29sept—1m

Mme MAUGEY,
ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA N.-ORLEANS,
Encoignure Bourbon et Ste-Anne,

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de disposer des logements pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. Les nombreux succès obtenus par Mme Maugey dans le traitement des maladies spéciales aux femmes, l'ont décidée à rouvrir son cabinet de consultation de 1 h. à 3 h. de l'après-midi.

La discrétion la plus grande et une guérison certaine sont assurées aux malades. 10oct

MARCHANDISES DIVERSES.

REÇU par les derniers arrivages de France et d'Angleterre
6 caisses mouchoirs foulard dessin, nouveaux.
2 do do do pour enfant,
10 malles madras de l'Inde.
2 caisses do deuil français.
2 caisses velours imprimés pour enfant,
2 do velours à varreur;
2 do passementerie assortie;
4 do indienne française;
20 balles cotonnade française unie;
15 do do do façonnée,
4 caisses mousseline suisse unie,
2 do barege noir;
10 do lasting assorti en qualité;
6 do lustre alpaca et Orleans;
4 do merinos pur laine noir et couleur,
4 do paramatta noir et couleur,
1 balle couvertures molleton 12|4;
1 do do do pour berceau;
2 caisses satin chamois pour meuble;
4 do toile chamois et bleu
2 balles drap noir Sedan
4 caisses mouchoirs batiste brodé, festonnés, unis,
3 caisses chaussettes laine tricotée,
1 caisse dauphine soie et laine,
A vendre en gros par
21oct H. DE GOER & RIFFLARD.

Marchandises de Fantaisie.
REÇUS par le steamship New-Orleans, de New York,
1 caisse soieries de couleur, dessins Coburg.
1 do mérinos assortis
1 do Orleans à carreaux,
2 do alpacas brodés de fantaisie.
McDOWELL & PECK,
21oct 96, rue Gravier

Grande Nouveauté.
EN débarquement du navire Pharon, à vendre en gros par les soussignés,
1 caisse foulards, fantaisie riche.
1 do soierie brochée, extra riche.
1 do reppe nouveautés.
1 do merinos écossais.
1 do valencias,
2 do cachemire d'Ecosse, grande nouveauté.
Pour clore une consignation.
24oct H. DE GOER & RIFFLARD.

A VENDRE par les soussignés en débarquement des navires Itzstein et Welker, de Bordeaux
33 caisses fraises et framboises au jus,
10 do de 100|2 boîtes sardines à l'huile,
7 do de 100|4 do do,
4 do petits pois au naturel,
2 do truffes du Périgord au naturel,
3 do jus de groseilles et de framboises
1 do cèpes et pâtés truffés,
225 do vin rouge St-Estèphe;
18 do do Listrac bouchés au verre,
12 do do Montferrand,
9 1|2 do vin blanc Sauterne,
18 1|2 do vinaigre de vin blanc.
DUFOUR, WILLIAMSON & Co.
20 oct 35, rue Natchez

EN débarquement du navire Manhattan de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:—
15 quarts pipes Cognac E. Debuc Lor; 1 preuve.
30 barils vin blanc Haut Sauterne.
FERBOS FRERES.
22 oct encoignure Royale et Douane

A VENDRE au débarquement du navire Itzstein et Welker, de Bordeaux,
50 barriques vin rouge bon ordinaire.
27 barils vin blanc Haut Sauterne.
150 caisses crème d'eau de vie, nouvelle récolte.
Par POUGET FILS,
22oct 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

A VENDRE au débarquement du navire Mandarin, de Bordeaux,
60 barriques vin rouge bon ordinaire.
50 barils vin blanc Haut Sauterne.
100 caisses absynthe de la marque Pernod, Bruneton & Co, par POUGET FILS.
22oct 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

Sucre et Melasse.
LES soussignés continuent comme par le passé le genre d'affaires ci dessus et sollicitent du public et de leurs amis la continuation de leur patronage.
M. J. T. Collins est leur agent autorisé pour l'achat et la vente des sucres et mélasses.
J. F. BERCIER & Co.
22 oct—3m 54, Vieille-Levée

EN débarquement du navire Itzstein & Welker, venant de Bordeaux.—71 barriques vin rouge St-Julien, Montferrand et Haut Brion; 30 q arts Cognac Auguste Navarre; 1re preuve, 250 caisses vin rouge St-Julien; 4 do absynthe superfine, à vendre par AUGUSTE MOLIER.
23 oct—16 50 rue St-Louis

SARDINES à l'huile de la nouvelle pêche—2,500 demi boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guilloux, en débarquement des navires Créole, Cromwell et Pharon, venant du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER.
23 oct—16 50 rue St-Louis

MORUE—100 caisses en débarquement du navire Josiah Bradlee et du brick Emily, à vendre par E. J. HART & Co,
23 oct 79, Tchoupitoulas.

FROMAGE ANGLAIS—50 caisses en débarquement et à vendre en magasin par E. J. HART & Co,
23 oct 79, rue Tchoupitoulas.

ARTICLES DIVERS—En débarquement du navire Milan, 1 balle racine de réglisse, 5 barils gomme arabique, 5 barils sel d'epsom, 2 barils noix muscade, &c., à vendre par E. J. HART & Co,
23 oct 79, rue Tchoupitoulas.

VINS—307 caisses vin St-Julien.
122 do do St. Estèphe.
30 caisses Château Latour, bouché à l'émeri.
30 do Château Lafite, do
30 do Brane Mouton, do
30 do Grand Larose, do
60 do Haut Sauterne,
20 do Ch. Haut Brion, 20 do Ch. Léoville
En débarquement du navire Itzstein & Welker, de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAGNAN,
23oct 67, rue St Louis

COGNAC—20 quarts cognac 1re preuve.
10 quarts pâle Brandy. do
10 barils vin pure et fine champagne
En débarquement du navire Itzstein & Welker, de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAGNAN,
23oct 67, rue St Louis

COGNAC—5 p|2 pipes eau-de-vie, J. Erand, 1re preuve.
10|4 pipes eau-de-vie, J. Erand, 4me preuve,
5|2 do do J. J. Dupuy, do
10|4 do do do do
10|2 do do Jean Louis, 1810, 1re pre
22|4 do do do do do
15|2 do do J. J. Durand, 1811, 4e do
30|4 do do do do do
5|2 do do do 1817, do do
10|4 do do do do do
5|2 do do do 1846, do do
10|4 do do do do do
10|2 do do Maglory, 1831, do do
20|4 do do do do do
5|2 do do Jean Louis, 1811, do do
10|4 do do do do do
10|2 do do J. J. Durand, pure fine champagne
20|4 do do do do do
5|2 do do champagne M. Castillon 1825.
10|4 do do do do do
25|2 do do Alex. de Montezun fine champ. 1840
50|4 do do do do do
A vendre au débarquement du Itzstein et Welker. J. & J. TARDOS,
20oct 31, Vieille Levée.

COGNAC LA ROCHELLE—20|4 et 50|8 de pipe cognac, en débarquement du navire Trenton, directement de la Rochelle, à vendre par VALETON & CO.,
12 oct 21 Tchoupitoulas.

COGNAC—10 Quarts pipe Cognac, 4me preuve, J. J. Rousse.
11 Barils très vieux, de le pr J. & J. Proni & Co. En magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co.
22 o 22 Vieille Levée.

SARDINES—1000 demi caisses sardines venant d'arriver. En magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co.
22 oct 22 Vieille Levée.

PEAU DE VEAU—4 caisses contenant 40 douzaines peaux de veau venant d'arriver et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co.
22 oct 22 Vieille Levée.

VANILLE—caisses contenant 80 livres vanille. En magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co.,
22 oct 22 Vieille Levée.

VIN de Bordeaux—1800 caisses Vin rouge St Julien;
13 barriques Cantenac Médoc, véritable.
12 demi barriques do do do;
4 barriques Vin rouge, de famille;
120 barriques Vin blanc Ht. Barrac & Sauterne;
En magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co.,
22 oct 22 Vieille Levée.

GENIEVRE—7 pipes Genièvre de Hollande, marque de la pomme de pin, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co.,
22 oct 22 Vieille Levée.

GUIGNOLET D'ANGERS—30 paniers Guignolet d'Angers;
18 demi paniers ditto, ditto; A vendre par FDO. DE FUENTES & Co.,
22 oct 22 Vieille Levée

ABSINTHE SUISSE—70 caisses absinthe de Yersin & Lecoultre.
50 caisses absinthe de Dubied père et fils, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
15oct 22, rue St-Louis

VIN ROUGE ET BLANC EN CAISSES—1,800 caisses bon vin ordinaire St-Julien;
200 caisses vin au-dessus de l'ordinaire, vin St-Estèphe;
150 caisses vieux vin de l'Hermitage;
200 do Haut Sauterne;
20 do do do Eyquem bouché avec des bouchons de verre, à vendre par O. VALETON & Co,
26 oct 25 rue Tchoupitoulas

VIN ROUGE EN BARRIQUES—200 barriques vin rouge St Julien, Montferrand, Cantenac, Château Lafitte, en magasin, et à vendre par O. VALETON & Co,
26 oct 25 rue Tchoupitoulas

CONFITURES DE LA HAVANE—20 caisses confitures assorties de la Havane, en déchargement du brick Bellas, de la Havane.
EN MAGASIN—25 caisses gouyave et gelée de la Havane en jarres de six livres chaque, 100 pobans fruits au jus, ananas, sapotille et cocos, à vendre par O. VALETON & Co,
26 oct 25 rue Tchoupitoulas

CIGARES de la Havane—100 m. en déchargement du brick Adams Gray, et en magasin un assortiment complet des meilleures marques, à vendre par J. N. RICULFI & Co,
25oct 17, rue Commune.

VIN BLANC—115 barils vin blanc Haut Sauterne.
120 barils vin blanc Haut Barsac, à vendre par DEBUCH FRERES,
25oct 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

BLANC DE BALEINE—100 caisses New-Bedford, bonnes qualités, à vendre par J. W. STANTON & Co,
25oct Encoignure Magasins et Lafayette

EN débarquement du navire Apthrop, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:
50 barriques vin rouge Bergasse.
100 paniers d'huile de James Pignol.
G. M. LUCAS,
25 oct 30, Bienville.

15 BALLES couvertures françaises, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
10 oct—25 90 rue de la Douane

E. MAPPEREAU & Co.
Jo 218, rue St Louis et [illegible] Bassin,
Nouvelle-Orléans.
[illegible] monumens [illegible] funèbres, et [illegible] Dépôt de CHAUX [illegible] de la [illegible] de marbre du cap Girardeau (Missouri).

Huile chimique ou camphine, et Esprit de Gaz.
LES soussignés auront constamment en magasin une grande quantité de camphine de première qualité et qui sera toujours très fraîche, attendu qu'ils viennent de prendre des arrangements avec les fabricants du Nord pour en recevoir toutes les semaines, et qu'ils vendent meilleur marché qu'aucun autre magasin ou détaillants en voiture.
B. MAPPEREAU & Co,
21 nov No. 92, rue Condé.

Gas Portatif pour Lampes "VINCENT."
LES soussignés font savoir au public qu'ils se sont décidés à composer ce Gaz, à cause de sa grande demande, et qu'ils en auront toujours en leur établissement à vendre—à 75 cents le gallon.
B. MAPPEREAU & Co,
30juin No 92, rue Condé.

Quincaillerie—Fer—Acier.
LE soussigné ayant repris les affaires de quincaillerie par l'achat qu'il a fait à Jules David de son fonds de marchandise, ainsi que des comptes ou billets à recevoir et à payer, continuera le même genre d'affaire que l'ancienne maison Victor David Lavez, qu'il tiendra un assortiment complet d'articles pour planteurs, marchands de la campagne et entrepreneurs de bâtisses. En sus du stock qu'il a maintenant en main, il recevra dans le courant du mois, un assortiment complet et choisi avec soin, des manufactures de Birmingham et Sheffield, ainsi que des premières de Paris et de St-Etienne et autres articles de fantaisie, aussi, un assortiment de quincaillerie du pays choisi par lui-même. Il espère que sa longue expérience des affaires du pays, et les conditions libérales auxquelles il traitera, engagera ses anciens amis et les marchands en général à venir le visiter. VICTOR DAVID
8 oct—1m v. et c.

F. V. RASPAIL.
LES soussignés, seuls agents pour la vente des médicaments et ouvrages de monsieur Raspail préviennent le public en général, qu'étant largement pourvus des articles suivants, ils les vendront en gros et en détail avec diminution de prix:
Eau sédative flacon litre, trois quarts et demi litre
Alcool camphré flacon diverse grandeurs,
Pommade do do do do;
Huile et vinaigre camphrés;
Baume dalifs;
Goudron de Norvège et aloès succotrin;
Ammoniaque liquide, alcool;
Cérat camphré et sans fouda;
Iodure de potassium, galons cristallisés;
Camphrière hygiénique et pastilles bonne haleine
Cigarettes, boîtes de camphre en poudre, en grains et granulé;
Bougies camphrées, sparadrap camphré,
Camphre en pain, raffiné, première qualité,
Poudre de garance, de chicorée et de fougère mâle;
Semen Contra, Lichem d'Islande, mousse de Corse.
Ecorce de racine de grenadier,
Fleurs de houblon et roses de Provins,
Bonds galvaniques,
Piles et pessaires galvaniques,
do pour cancer, montres en fil de platine;
Pharmacie portative pour voyage,
Histoire naturelle de la santé et de la maladie,
Manuel de la santé en français et en anglais;
Abonnement à la Revue Elémentaire de médecine et pharmacie domestique paraissant les 15 de chaque mois. F. & J. LACOSTE,
2 juil 105 rue Royale

F. & J. LACOSTE,
No. 105, rue Royale,

OFFRENT à vendre les marchandises suivantes, qu'il viennent de recevoir par l'Espagnola et autres navires venant du Havre:
Bretelle, coton blanc, tricotée, à boucle et sans boucle; do gomme élastique.
Chaussettes fil de lin, blanc et écru,
do fil d'Ecosse, entrecroisé rayé p h in et enf.
do coton blanc et écru,
Gant fil d'Ecosse.
Caleçon pour bain.
Mouchoir de batiste fil, uni, brodé et garni dentelles.
Bouton de nacre et fantaisie.
Rubans de fil assortis Nos 2 à 24
Eau de Cologne, eau de fleur d'oranger,
Pommades, savons, extraits d'odeur et parfumerie assortie de toutes qualités.
Peigne écorne, buffle et imitati n écaille.
Toujours en Magasin, d'importation directe, Un grand assortiment de vins de Bordeaux, liqueurs, fruits, cognac, bouchons, vin de Porto, Madère, vermout, gin de Holl nde, &c. &c. 1mai

MAQUEREAUX—500 barils maquereaux No. 1 [illegible], à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 6[illegible], Magasins

MORUE—30 caisses, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 60, Magasins

HARENGS—250 caisses, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 60, Magasins

SAUMONS—50 barils et demi barils saumons, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 60, Magasins

SALERATUS—120 barriques et barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 60, Magasins

THE—[illegible] caisses thé frais, à vendre par H. A. NORCROSS & Co
23oct En liquidation, 60, Magasins

SUCRE—75 barils sucre écrasé en poudre et raffiné, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23 oct En liquidation, 60, des Magasins

CLOUX—250 barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23 oct En liquidation, 60, Magasins

CAFE JAVA—200 sacs café Java vieux, du gouvernement, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23 oct En liquidation, 60, Magasins

VIN DE MALAGA—75 quarts barils Malaga doux et sec, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 60, Magasins

EAU DE VIE—23 demi-pipes à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23 oct En liquidation, 60, Magasins

POIVRE ET PIMENT—275 sacs à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23 oct En liquidation, 60, Magasins

RIZ—61 barriques riz, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23 oct En liquidation, 60, Magasins

SEL—1,500 sacs, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
En liquidation, 60, Magasins

RIZ—100 tierçons et demi-tierçons, en magasin et à vendre par MITCHEL & MASENDORFF,
19oct 36, rue Poydras

SUCRE HAVANE—20 caisses sucre blanc, en magasin et à vendre par MITCHEL & MASENDORFF,
19oct 36, rue Poydras

TABAC EN FEUILLES DE LA HAVANE.—100 balles, en magasin et à vendre par MITCHEL & MASENDORFF,
13oct 36, rue Poydras

TOILE A VOILES EN COTON—Un petit lot des moulins de Canton, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 36, rue Poydras.

CACAO DE GUAYAQUIL—136 sacs en Douane à vendre en magasin par MITCHEL & MASENDORFF,
13oct 36, rue Poydras

RUM JAMAIQUE—6 poinçons qualité supérieure, dans les magasins de la Douane à vendre par MITCHEL & MASENDORFF,
13oct 36, rue Poydras.

HARENGS HOLLANDAIS—En petites caisses, attendus journellement, à vendre par MITCHELL & MASENDORFF,
13oct 36, rue Poydras.

CIGARES de la Havane—77,000 cigares de la Havane, qualités assorties, des premières manufactures et à vendre par J. M. CABALLERO,
19oct 32 Vieille Levée

CIGARES de la Havane—250,000 cigares assortis des meilleures marques, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
18oct 32, Vieille Levée

DOUVES DE BARILS A MELASSES—D'un pouce d'épaisseur, sur 4 a 5 de largeur, 34 et 36 de longueur, et de 22 pouces et 1|4 d'épaisseur. On contractera pour la fourniture de ces douves, chez E. J. HART & CO,
16oct 79, rue Tchoupitoulas.

MECHES en coton.—1,000 livres mèches en coton, reçues par la barque St Andrew, de New-York, à vendre par BERNARD TURPIN,
18 oct No 20, Vieille Levée.

FLANELLE—6 balles flanelle rouge, reçues et à vendre par BERNARD TURPIN,
18 oct No 20, Vieille Levée.

INDIENNES COCHECO — 4 caisses indiennes "Cocheco," reçues et à vendre par BERNARD TURPIN,
18oct No 20, Vieille Levée.

COUVERTURES de laine—20 balles couvertures de laine, 3 points, françaises et [illegible], à vendre par BERNARD TURPIN,
18 oct No 20, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Merchant, venant de Bordeaux,
200 caisses vin blanc Haut Sauterne.
16 oct N. DUDOUYT, 13 Toulouse.

EN débarquement du navire Créole du Havre:
90 caisses absinthe Yersin & Lecoultre.
90 do do Edouard Jernaud.
16 oct N. DUDOUYT, 13 Toulouse.

EN débarquement du navire Itzstein & Welker, venant de Bordeaux,
6 caisses champignons secs.
40 barriques vin bon ordinaire St-Julien
18 barils vin blanc Haut Sauterne No 2.
18 do do do No 3.
16 oct N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

A VENDRE en magasin d'importation antérieure,
200 barils vin blanc supérieur No 1,
30 barriques vin rouge St Julien vieux,
20 do do Château Margaux,
50 futailles cognac diverses marques et qualités,
20 barils vinaigre de vin blanc 1re qualité
210 do vin rouge diverses marques,
150 do absinthe Sauvageol et Bruneton,
30 do kirsch, do do,
100 do fruits, abricots, prunes et cerises,
20 do fruits au jus,
10 balles bouchons pointus.
16 oct N. DUDOUYT, 13 Toulouse.

EAU-DE-VIE et GENIEVRE du Nord—50 barils en magasin et à vendre par J. F. BERCIER & Co,
25sept 54, Vieille Levée.

MAQUEREAUX—Nos 2 et 3, en demi-barils, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
25sept 54, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—58,800 en débarquement du brick Mary A. Jones, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG,
1 oct 28, rue de la Commune.

REÇU dernièrement par le navire Victoria, de Bordeaux, et en magasin,
24 barriques vin rouge St, Haut Talence.
12 demi barriques do Ch Margaut.
20 do do vin blanc, F. Graves.
40 caisses Château Lafitte.
10 do Pontet Canet.
10 do Château Larose.
125 do St Julien Médoc.
25 do Barsac Sauliac.
15 do Ch. d'Yquem Ht Sauterne.
15 do Ht Sauterne Guiraud.
20 do do Pontac de Rayne.
12 do Haut-Barsac.
A vendre par DUNTZE & IKEN,
5oct enc. Royale et Conti

REÇU par le navire W. V. Kent, de Liverpool, et à vendre à bas prix par les soussignés—
3 caisses foulards soie,
2 malles mouchoirs madras véritables, patrons entièrement nouveaux.
6 malles vraies doublées puces, do do
1 caisse cravates soie nouveauté,
1 do toile crue riche.
1 balle barège verte.
DUFOUR, DURAND & Co,
5 oct 35, rue de Chartres

Changement de Domicile.
LES soussignés ayant transféré leurs magasins à l'encoignure Moreau et Mandeville et Moreau et Espagne, 3me municipalité, ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientelle et le public en général, qu'ils continueront comme par le passé, le même genre d'importation directe, des Vins, Eau de vie, Huiles, &c., et cherchent, plus que jamais à mériter la continuation de leur bon patronage. BOYER FRERES

NOTA—Ils offrent à vendre par les navires Merchant et Itzstein et Walker, incessamment attendus: 248 barriques vin rouge bon ordinaire, p. famille 134 barils vin blanc Haut Sauterne, 1re qualité. 15 quarts cognac, 4e preuve. 2oct

QUARTIER GENERAL
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 10 octobre 1849.
Revue d'inspection.

CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira le dimanche 18 novembre prochain, à neuf heures et demie précises du matin, sur la Place d'Armes, en grande tenue, pour la faire revue d'inspection de la présente année.

Les commandants des corps sont requis de remettre à l'inspecteur de brigade le major Chatry, un contrôle exact des sous officiers et soldats présents sous les armes à la dite revue.

La Compagnie des Louisiana Fusiliers No 1, capitaine Dupacker, se rendra sur la place une demi heure avant l'heure précise, pour y former la garde et en garder les portes.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.
B. LOVETT WALDO, D. AUGUSTIN,
12 oct Aide de Camp Brig. Général

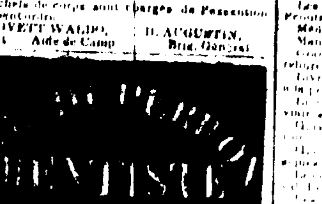

Bourbon 190,
Entre Orléans et St Pierre.

LE DR. L. DUPERRON fait, à son cabinet, toutes sortes d'opérations dentaires, chirurgicales et mécaniques, d'après les procédés les plus nouveaux. Pendant sa longue pratique, le Dr. Duperron a fait de sérieuses recherches sur les moyens de conserver les dents. Aussi les personnes qui désireraient conserver ou qui voudraient de faire attacher ces organes si précieux à la santé et à la beauté physique, peuvent être persuadées que sa méthode curative est infaillible quand on y a recours à temps. Des milliers de personnes et des plus respectables attesteraient le fait s'il était nécessaire.

Le cabinet est ouvert de 8 heures du matin à 5 heures de l'après midi.
Prix modérés. 13 juin

CHAMPAGNE CORDON BLEU.

LES consignés, seuls importateurs aux Etats Unis de la marque favorite du "LION COURONNÉ CORDON BLEU," de la maison Lallemand, à Rheims, ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et au public, qu'ils viennent de recevoir par le navire Cachalot, du Havre, un grand approvisionnement de ce vin en grandes et demi bouteilles.

Comme il y a en ce moment sur le marché plusieurs cordons Rouge, Bleu et Vert, les soussignés sollicitent respectueusement un seul essai des connaisseurs, pour établir définitivement la supériorité de cette marque.
6—1m O. VALETON & Co, 21. Tchoupitoulas.

A VENDRE à terre par navire Brunswick, attendu tous les jours—
2000 dames jeannes françaises de 5 gallons.
500 do do 3 do
500 do do 2 do
500 do do 1 do
5 barils abricots de Lyon, par NUMA LACOSTE,
17 oct 147, Royale.

DIVERS—50 caisses et 100|2 truffes du Périgord au naturel, 50 boîtes 100|2 et 100|4 do boîtes pâtés truffés assortis; 100 boîtes champignons au naturel; 25 caisses fruits au jus assortis; 25 balles de 12,000 bouchons ordinaires et fine.
A vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & CO.,
13 oct 35, rue Natchez.

VIN ROUGE—20 barriques vieux vin rouge, 1re qualité;
450 caisses vin ordinaire St-Julien;
250 do vieux vin Cantenac, Latour, Lafite, Léoville, Gruau Larose et Brane Mouton, en bouteilles et demi bouteilles.
30 do vieux Bourgogne, Chambertin et Pouvard, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
13 oct 35, rue Natchez

Marchandises Françaises.
REÇUS par le navire Thomas Wright, du Havre, les marchandises suivantes, à vendre en gros seulement:
4 caisses cachemire d'Ecosse, 5|4, couleurs assor.
2 do cotonnades façonnées,
1 do vestes peluches,
1 do chapeaux d'enfans,
1 do veaux cirés.
2 do doublures jaunes et blanches,
1 do maroquins, extra grands,
1 do toiles cirées pour tables
2 do taffetas soie couleur
4 do boutons soie pour habits
4 do casquettes drap et velours,
6 do mécaniques et fil de fer métalliques,
2 do rubans fil et coton, No assortis,
10 do coton glacé,
1 do des cuivre, acier, argentés, &c.
3 do gants peau p. hommes, femmes et enfans,
1 do cordons de montres, franges soie, &c.
1 do jarretières soie, boîtes et couleurs
4 do cordonnet soie pour bourses,
2 do plumeaux vautour,
10 do boutons agathe, transparents,
1 do do métal extra fine,
10 do mouchoirs coton batiste
1 do ferrets assorties,
2 do bottes, couleurs assorties,
3 do bourse batiste pour modistes,
4 do mousseline laine noire 4|4
2 do mousseline laine noire 6|4
1 do bord laine et soie, [illegible] nouveautés,
1 do [illegible] couleurs assorties
2 do [illegible]
2 do agrafes pour [illegible] en coton,
3 do capotes G. D. pour [illegible]
[illegible] L. LEVOIS,
5 oct 47, rue de Chartres, au premier

COGNAC PELLEVOISIN—4me preuve—pale—6 demi—12 quarts et 18 barils cognac Pellevoisin 4me preuve foncé—8 demi—42 quarts pipes cognac Pellevoisin.
1835—1re preuve—7 demi et 11 quarts pipes cognac Pellevoisin.
25 dames jeannes très vieux cognac, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
90, rue de la Douane.
Seuls agents de MM. Pellevoisin Ainé & Co., de La Rochelle, et seuls importateurs en cette ville de leurs cognacs. 1 oct

ARRACK—En magasin et à vendre par les soussignés, en quantité convenable à l'acheteur.
2 pipes d'Arrack des Indes orientales, qualité supérieure. DUNTZE & IKEN,
enc. Royale et Conti

ABSYNTHE SUISSE—60 caisses absynthe Suisse, de Yersin et Lecoultre.
50 do do do, de Dubied, père et fils, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1 oct 22, rue St Louis.

COUVERTURES FRANCAISES—En débarquement du brick Carolina, de Marseille,
5 balles couvertures de 3 points à vendre par PIERRE POUTZ,
1 oct 93, rue de la Douane.

DAMEJEANNES—A vendre par les soussignés un assortiment suivant de dames jeannes françaises
1000 dam. jeannes de 5 gallons chaque.
300 do de 3 do do.
400 do de 2 do do.
400 do de 1 do do.
2 oct J. F. BERCIER & Co, 54 Vieille Levée

WAGON DE SUCRERIE — Un grand wagon pour le transport de cannes, avec essieu en fer et roues ayant 5 pouces de jantes. A vendre par EMERSON, TOURNE & CO.,
19 oct 158, rue Tchoupitoulas.

CHARRONNERIE — Wagons de diverses grandeurs, avec axes en fer et en bois, drays, diverses grandeurs, axes en fer et en bois.
Drays diverses grandeurs, do do,
Roues de charretta de toutes dimensions et brouettes.
Le tout construit dans la manufacture réputée de Wilson, Childs & Co., à Philadelphie. A vendre par EMERSON, TOURNE & CO.,
19 oct 158, rue Tchoupitoulas.

MESURES graduées depuis gouttes jusqu'à une livre.
Extrait de quinquina précipité.
Créosote blanche, chloroforme.
Ammoniaque caustique.
Ether rectifié et lavé. Sel de La Rochelle.
Poudre de Seidlitz et de Soda.
Sulfate de potasse et de zinc en cristaux.
Acide, acétique muriatique, nitrique, etc.
Calomel anglais, etc. etc.
En débarquement et à vendre par le soussigné
H. BONNABEL, droguiste,
13 oct rue Tchoupitoulas

NOUS sommes arrivés à l'époque de l'année où les personnes qui possèdent une belle écriture peuvent facilement obtenir de l'emploi. Celles qui n'auraient pas cette connaissance pourront l'obtenir en peu de leçons en s'adressant à l'ACADEMIE D'ECRITURE DE DOLBEAR, 20 rue de Chartres. Heures des classes: de 9 heures à 11 heures A. M., et de 4 heures à 8 heures P. M. Une classe est également ouverte à mon domicile de 7 à 8 heures A. M.
Plumes en or de Dolbear à vendre par RUFUS DOLBEAR,
[illegible] 20 rue de Chartres

Vidanges Atmosphériques,
PAR LA POMPE PNEUMATIQUE, A LA VAPEUR.
F. DATICHY & E. CLAUDE.

CE nouveau système est aujourd'hui le seul en usage en France, car non seulement il opère sans aucune exhalaison fétide, mais encore en moins de deux minutes.

Nous prions donc MM. les propriétaires de ne pas confondre notre système avec celui de MM. nos confrères qui disent opérer par de nouveaux procédés désinfectants.

Bureau—Passage de la Bourse, 18 bis, entre St-Louis et Conti—Nos ateliers, rue Royale, 336.
11sept.

G. W. DUNBAR,
MAGASIN DE CHAUSSURES,
EN GROS,
No. 20, Rue de la Douane.
Nouvelle-Orléans.
MAIS—1,000 sacs en magasin et à vendre par J. O. WOODRUFF & Co,
20oct 93, rue des Magasins

PAPIER FRANCAIS—4 caisses papier record français, 200 rames do pour manufacture de cigarettes, 30 rames papier couleurs assorties, en magasin et à vendre par FERNANDO DE FUENTES & CO.,
22 oct 22, Vieille Levée.

SARDINES A L'HUILE—1000 boîtes sardines à l'huile, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
16oct 22, rue St-Louis

57 rue Franklin, entre Conti et Bienville.

L. F. DELAMARE, ancien directeur des ateliers de la vieille Montagne Moresnet en Zinc à Paris, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville, qu'il a en [illegible] fabriqué une grande quantité de fontaines à filtrer l'eau du fleuve et à la clarifier égale à l'eau de source, et garnies du refroidissoir à glace, la construction d'un autre appareil s'adaptant dans un puit et évitant l'achat de la glace, une spécialité de couverture en zinc, garantie 20 ans sans réparation, faîtes, tuyaux et corniches de toutes formes, et évitant les fuites intérieures, chassis à tabatière et vasistas pour toiture, installations de garde-robes inodores et effet d'eau, installations de salles de bain, pompes de tous usages et travaux d'étalons de ménage, bains de toute forme et baquets, travaux de fantaisie et d'ornement, le tout garanti et à un prix très doux.
Références chez MM. Stark, Day & Stauffer
28 mars

UNIVERSITÉ DE LA LOUISIANE.
Le département des belles lettres de l'Université de la Louisiane commencera lundi 3 septembre. Les parents et tuteurs sont invités à envoyer leurs enfants ou pupilles avant cette époque. L'établissement est situé dans la rue Common, entre les rues Baronne et Philippa.
4 sept—4po

REÇU par les derniers arrivages et en vente à la librairie de LELIEVRE, No. 110, rue Royale.
Journal des [illegible] de la Révolution de 1848
La révolution de février par Lamartine
De la Circulation de la [illegible] par Robert
De l'[illegible] par le Dr. [illegible]
Dictionnaire de médecine usuelle, publié sous la direction du Dr Beude,
Médecin des familles par Chambers,
Manuel de [illegible] pour [illegible] par Jahr
Homéopathie domestique par Egel,
Thérapeutique homéopathique par Bonninghausen.
Les traités sur l'hydropathie par Baldou, Rigel, Priessnitz et Scheele,
Médecine des pauvres,
Manuel des [illegible] de [illegible]
[illegible]
Livres de dévotion et pour préparer les enfans à la première communion.
[illegible]
[illegible]
Le livre de tous les ménages, pour la conservation des substances alimentaires
Maison rustique, art culinaire, etc. etc.
Collection de manuels Roret, concernant les arts industriels, etc. autres.
Manuel du fleuriste, des broderies de l'essayeur des métaux.
Bibliothèque magnétique composée des ouvrages de Deleuze, Aubin, Gauthier, Lafontaine, Barraud Ricard, Teste, Mesmer, l'abbé J. B. L.
Articles de sainteté, tels que
Imagerie, scapulaires, crucifix, chapelets, bénitiers, médailles, etc. etc. etc.
Articles de dessin, fournitures de bureau, etc.
20 oct

Cognac—Cognac.
EN débarquement du navire Merchant, de Bordeaux:
18 demi pipes Cognac, 4me preuve, Pinet, Castillon & Co.
50 quarts de pipes Cognac, 4me preuve, Pinet, Castillon & Co.
En débarquement de L'Itzstein & Walker, de Bordeaux:
11 quarts pipes Cognac pale
25 caisses liqueurs assorties
25 do anisette.
25 do abricots
En débarquement du navire Trenton, de La Rochelle:
20 demi pipes pale brandy, A. Moreau.
20 quarts do do do.
5 demi-pipes brandy 4me preuve, the celebrated brand United Proprietors, La Rochelle.
20 quarts pipes brandy 4me preuve, the celebrated brand United Proprietors, La Rochelle.
10 huitièmes de pipes brandy 4me preuve, ditto
10 quarts de pipes brandy 1re preuve ditto
à vendre par THOMAS PINET & Co,
9 oct 123 rue Royale

Marchandises françaises en gros.
EN débarquement du navire Thomas Wright, du Havre, à vendre par les soussignés:
Indiennes françaises nouveautés
do do pour deuil et demi deuil
Barèges unis, imprimés et façonnés
Mousselines de laine unies et imprimées
Albarines, parisiennes et louisianaises, prix, roses
Merinos français couleurs assorties
Damas cotons rouges et autres.
do en laine, bleus et rouges.
Passementeries pour rideaux
Coton chamois, et bleu, unis et satinés
Rideaux en mousseline, brodés
Parapluies et ombrelles de tous genres
Mouchoirs batiste unis et brodés
do en indienne, madras et coton imprimé.
Bourses et sacs pour dames
Eau de cologne et parfumerie assortie
Boutons pour tailleurs et autres.
Brosses à dents, à tête et à habits
Portefeuilles et articles de fantaisie, et une grande variété d'autres articles français.
Aussi en magasin et recevant un bel assortiment de marchandises anglaises, indiennes américaines, cotons blancs et écrus, danelles, cotonnades, coutils à matelas, drils blancs, bleus et écrus, étoffes pour domestiques, etc. etc. etc.
LORNE & FROIS,
9 oct No. 14 rue du Canal

NOUVELLEMENT reçu par le navire Merchant venant de Bordeaux:
Sardines de la nouvelle pêche, en boîtes, demi-boîtes et quarts de boîtes.
Conserves alimentaires
Champagne, cèpes, truffes et petits pois, nouvelle récolte,
25 douzaines pots de moutarde assortis
25 do do do do fine, aux herbes, do
10 caisses eau de noix.

Vins en barriques pour Familles:
10 barriques vins 1830.
100 fromages Roquefort.
Pâtés assortis truffés, de toutes grandeurs.
A vendre par J. PINET,
9oct encoignure Royale et St-Pierre

CIMENT—600 barils ciment hydraulique de Noward & Rosendall et Nelson & Brown en débarquement et à vendre par BLOIS & FORTIER,
9oct 91, rue des Magasins

PLATRE DE PARIS—50 barils plâtre calciné de différentes marques et à vendre par BLOIS & FORTIER,
9oct 91, rue des Magasins

CHAUX DE THOMASTON—630 barils chaux de Thomaston, de Meadow Rock, en débarquement et à vendre par BLOIS & FORTIER,
9oct 91, rue des Magasins

CHAUX A SUCRE—Le barils chaux de marbre en très bon ordre, à vendre par BLOIS & FORTIER,
9oct 91, rue des Magasins

BRIQUES A FEU DE PENSACOLE—20,000 briques à feu de Pensacole, à vendre par BLOIS & FORTIER,
91, rue des Magasins

BRIQUES A FEU ANGLAISES—40,000 briques à feu, à vendre par BLOIS & FORTIER,
9oct 91, rue des Magasins

CHAUX DE STE GENEVIEVE—375 barils chaux de Ste Geneviève, article supérieur pour la fabrication du sucre, à vendre par BLOIS & FORTIER,
9 oct 91, rue des Magasins

ARRIVEES par le navire Thomas Wright, du Havre et en magasin,
6 caisses bretelles fines et ordinaires
2 do étoffes à meubles chamois et bleue, imprimées
1 do merinos écossais,
1 do do couleurs.
2 do barège imprimé,
1 do cotonnade d'Alsace.
3 do drap noir, qualités différentes
1 do manteaux nouveauté.
1 do robes satin noir.
4 do mousseline de laine, couleur et noir.
1 do barège vert.
1 do chales soie brochés, assortis.
1 do cravattes satin et taffetas, assorties.
1 caisse foulards, 1 do éventails et ombrelles, 4 do vestes peluches, 2 do chemises de couleur, 4 bas coton et laine; 1 do marée noire, 3 do broderies, 1 do mouchoirs batiste divers, 2 do gants Jouvin; 1 do frange et d'agrément, 4 do coiffures et bouquets; 3 do étoffes à meuble, unies, satinées et damassées.
Avec un grand assortiment d'autres marchandises françaises, à vendre par L. HAAS,
5oct 47, rue de Chartres

Tabac manufacturé de la Virginie
LES soussignés agents pour la vente des tabacs fabriqués de la Virginie, ont reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment de marques choisies, qu'ils offrent en vente en gros aux détaillants aux prix des manufactures, savoir:

James Thomas, Jr's	"El Dorado et Virgin El Dorado Natural,"
do	"Virgin Gold Leaf,"
do	"Nectar Leaf,"
do	"W. V. Walsh 1|2 5s,"
Archy Thomas'	"Extra Honey Dew 5s,"
Langhorne & Son's	"J. M. Stanard 8s,"
do	"Extra Fine Gold Leaf,"
Langhorne & Co's	"Jones & Warren 5s,"
do	do 8s,"
Hardgrove's	"S. & B. Green 5s,"
do	"Robert Gunn 5s,"
do	"W. Berrow 1|2 5s,"
do	"Hardgrove's 1|2 5s,"
S. S. Myers & Co's	"Super. Super. C. C."
Henry & Pleasants'	"Common Honey Dew 8s"
C. P. Word's	"Premium Pound Lump,"
James Saunders'	"Harry of the West 8s,"
do	"A. M. Waddill 8s,"
P. Robinson's	"Russell & Robinson 5s,"
do	"Keime R. & Co. 5s,"
do	"D. J. Burr 8s,"
do	"Esmeralda 8s,"
do	"Robinson Extra 8s,"
B/A. Mayo's	"Honey Dew 8s,"
M. Woodson's	
J. A. Alley's	"Better Still 5s,"
D. Michie's	"Extra No. 1, 8s,"
D M. Branch's	"Better Still No. A. 8s,"
do	"Sun Cured, "
do	"Kimpoe, " 5s,"
do	"Kelnder, Oronoko, 8s,"

Ainsi que plusieurs autres qualités, en boîtes, demi do, quarts do et huitièmes.
BRIDGES & MACMURDO,
31 jan 55 rue du Camp

CHAMPAGNE supérieur de Dinet Peuvrel et Avize:
100 paniers de 12 bouteilles;
50 do do 24 1|2 do.
Tant récemment reçu et à vendre à prix très modérés par A. CARRIERE,
27 sept 25, Vieille-Levée.

HUILE d'olive superfine — 200 paniers J. Piguiol, 12 bouteilles 24 onces, 200 do do 24 1|2 do 12 do, en magasin et à vendre par A. CARRIERE,
72 sept 25, Vieille-Levée.

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE.
RECOLTE DE 1849.
LE soussigné vient de recevoir par les navires Caledonia Brander, Union, Monongahela et la goélette Recaver, les graines suivantes:
Laitue, Radis, Pois de France hatifs, fèves de Chine hatives, idem de Mohawk, betteraves, navets hatifs, idem rouges, moutarde blanche, choux, carottes hatives, navets globe blancs, idem boule de neige, céleri blanc, panais, salsifis, épinards, persil, &c. D. MAUPAY,
25sept 95, rue Camp, près Poydras

EN débarquement du navire California, de Bordeaux,
18 barils vin blanc Haut-Sauterne.
9 do do do Barsac.
10 barils eau de vie vieille de Cognac
45 do do do do
En Magasin:
200 paniers anisette superfine.
300 do do surfine.
300 do do fine.
100 paniers guignolet d'Angers.
250 caisses absinthe Yersin & Lecoultre.
100 do liqueurs superfines.
100 do do surfines.
100 do do fines.
100 caisses curaçao différents modèles.
100 do marasquin do do.
75 paniers champagne do do.
A vendre par F. ROUMIEU,
[illegible] rue St-Louis

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
24juil—1a 25, Exchange Place, vis-à-vis le Bureau de la Poste.

WILLIAM PRICE, Plombier,
No. 166, RUE POYDRAS,
A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chaudes et froides, bassins à lavabos, robinets à eau, fontaines, pompes de force, pompes à bierre et autres, arrangées dans le meilleur goût; tuyaux en plomb et plomb en feuilles de toutes descriptions et à employer de toute espèce de manière; posés et réparations de toute espèce d'ouvrage à bord des navires. Les prix sont modérés.
Il est en outre, AGENTS pour les GATCHELL'S PATENT HYDRAULIC RAM.
4janv—1an

Pompes,—Appareils pour les Bains et les Cuisines.
JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; ustensiles de cuisines, bains à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne, chaudières pour navires et bateaux à vapeur faites en très peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés.

JUJUBE PATE DE LOSANGE à vendre par E. J. HART & Co.

VENTES DE CE JOUR.
PAR MORPHY & NEVIUS.
Groceries—Groceries.

LUNDI 29 octobre 1849, à 4 heures P. M., il sera vendu à l'encoignure des rues Jackson et Fern, le stock entier du dit magasin de grocerie comprenant un assortiment complet, ainsi que le comptoir, balance &c.
Conditions—comptant. 26oct

Installation d'un magasin de marchandises Sèches
PAR L. C. VALETON & BARNETT'S
IL sera vendu lundi [illegible], [illegible] heures, à [illegible] mation, rue de la V[illegible] No [illegible],
L'installation du magasin [illegible] ainsi que les étagères, comptoirs, &c. &c.
Conditions—comptant.

COUVERTURES FRANCAISES
Vente positive
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
LUNDI 29 octobre, à 12 heures, [illegible] son magasin d'encan, No 20, Vieille Levée, il sera vendu sans réserve:
25 ballots couvertures françaises [illegible]
Conditions: $300 comptant; [illegible]
[illegible]

Marchandises sèches.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
LUNDI 29 octobre à 10 heures, dans son magasin d'encan No 20, Vieille Levée, il sera vendu sans réserve:
8 caisses indiennes Cocheco,
1 do ginghams français
1 do [illegible] 10|4 et 11|4
1 balle de [illegible]
foulards soie, ginghams noirs et blancs, coton en bobines, couvertures, [illegible], &c
Conditions à la vente. 26oct

Elegant meubles à l'encan, rue Royale.
PAR KENDIG, DRAKE & CO
LUNDI, 29 octobre, à dix heures, il sera vendu à la maison à trois étages, No [illegible] rue Royale, l'ameublement tout entier du dit établissement, confectionné sur demande. La vente sera sans réserve. Le stock se compose de [illegible] lits, armoires dito, buffets, [illegible], tables de centre, à jeu, etc., à dessus de marbre, fauteuils, divans et ottomanes, [illegible] de Wilton, de Bruxelles et Ingrain, [illegible] cheminées, rideaux en damas, porcelaine et verres, matelas, literie, et autres articles.
N. B.—Au rez-de-chaussée de la dite maison se trouve à louer un beau magasin. 26 oct

VENTES A L'ENCAN.

Velours assorti
PAR F. H. PETITPAIN
JEUDI, 1er novembre, il sera vendu à 11 heures à son magasin d'encan, No [illegible], [illegible], par ordre et pour l'inspection des experts, et pour compte de qui il appartiendra:
Une caisse velours à côtes, avariée [illegible] sur la Vicksburg dans son voyage de New-York à la Nouvelle-Orléans.
Conditions—comptant. 25 oct

Vente sans réserve d'une ferme de valeur, située sur le Lac Pontchartrain.
PAR J. A. BEARD, Encanteur.

SAMEDI, 3 novembre, à midi, il sera vendu sans réserve, à l'Arcade de Banks.

Une grande et belle ferme sur le Lac Pontchartrain, et connue sous la dénomination de Résidence de M. Davis, ou ferme de la Rivière [illegible]. La dite ferme est située à l'issue du Bayou et à 4 milles du village de Madisonville; elle contient 149 acres de belles terres, dont une partie entourée et en pleine culture. Le sol égale en bonté [illegible] en Louisiane et les récoltes ont toujours [illegible] Les améliorations comprennent une maison, une belle rue sur le lac, un [illegible], un warf, [illegible], un grand assortiment d'instruments aratoires, [illegible] vaux, 6 vaches, [illegible] et [illegible]. La terre est plantée d'arbres fruitiers [illegible], figuiers [illegible] au bureau de Beard [illegible] [illegible] Banks Arcade [illegible]

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 12 mois de crédit [illegible], hypothèque sur la propriété, [illegible]
[illegible]

Succession de feu Zenon Nivet et de dame Marie Joseph Paturel, son épouse.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

SAMEDI, 10 novembre 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, pour sortir du partage, les propriétés suivantes, dépendant de la succession.

Deux habitations dans la paroisse Plaquemines.

1o.—Trois arpents de terre de face au fleuve Mississipi, [illegible]

[illegible]

Esclaves:
Celestin, âgé d'environ [illegible] ans, nègre de charrue, laboureur et intelligent.
Sylvain alias Congo, environ 35 ans, laboureur, nègre de champs intelligent.
Alfred, âgé d'environ 22 ans, nègre de champ et laboureur.
Eugène, mulâtre d'environ 26 ans, nègre de champs, laboureur et intelligent.
St-Luc, 40 ans, laboureur, nègre de charrue et aux [illegible].
Benedict, 22 ans, cocher, nègre de champs, laboureur, intelligent.
Adèle, négresse d'environ 35 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Justine, négresse d'environ 25 ans, domestique, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Henriette, négresse d'environ 25 ans, domestique, couturière, blanchisseuse, repasseuse.
Eliza, [illegible] âgée d'environ 23 ans, [illegible] tout dans un [illegible].
Marie Joseph, d'environ 46 ans, blanchisseuse et cuisinière.
Charlotte, domestique de maison d'environ 20 ans.
Lise, négresse d'environ 15 ans, domestique de maison et garde d'enfans.
Coralie alias Toutou, d'environ 15 ans, domestique de maison et garde d'enfans.
Josephine, d'environ 23 ans, [illegible] 7 ans. Elle est domestique, cuisinière et blanchisseuse.
Arsène, négresse d'environ 35 ans, domestique, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse avec son fils [illegible] d'un an.
Angèle, âgée d'environ 11 ans, domestique.
Izabelle, bonne blanchisseuse, repasseuse et couturière, buvant quelque fois.
Athenais alias Mainie, âgée d'environ 13 ans domestique et gardienne d'enfans.

Propriétés de ville.
Un lot de terre situé dans le faubourg Montegut, ayant [illegible] de face à la rue [illegible] sur [illegible] pieds de profondeur, ensemble une maison de quatre appartements, bâtie galerie et 2 cabinets, cuisine de deux appartements, puits, latrines, four, etc. Cette propriété est assurée jusqu'au 25 mars 1850. La police en sera transférée à l'acheteur.

Un lot de terre situé au [illegible], ayant 40 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Montegut, sur 138 pieds 6 pouces de profondeur, ensemble une cuisine de deux appartements, une grande citerne et un jardin.

Un lot de terre formant encoignure, ayant 33 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Montegut, sur 75 pieds 4 pouces de profondeur et face à la rue Casacalvo, ensemble une maison de 4 appartements, galerie et cabinet. La maison est briquetée entre poteaux et couverte en ardoises, cuisine chambre à domestique, puits en briques, latrines, &c. Cette maison est assurée jusqu'au 25 avril 1851. La police en sera transférée aux héritiers. [illegible] le 1er [illegible] 20 [illegible] 1849, pour de la [illegible] la première année à raison de $20 et la seconde $22 par mois.

Un lot de terre ayant 4[illegible] pieds de face [illegible] rue Montegut entre Craps et [illegible], sur [illegible] profondeur, ensemble une cuisine [illegible] tenons, galerie et cabinets, écurie, puits, latrines, etc.

Un lot de terre ayant 30 pieds de face à la rue Clouet, entre Craps et Grands hommes, sur 120 pieds de profondeur, ensemble une cuisine de deux appartements, galerie et deux cabinets, puits, latrines, etc. Cette propriété est assurée jusqu'au 17 mars 1850, et la police en sera transférée aux héritiers.

Deux lots de terre situés au faubourg Washington, désignés par les numéros 4 et 5 de l'îlet No [illegible], conformément au plan dressé par J. L. Pilié, arpenteur, le 17 mai 1838, et déposé en l'étude de [illegible] Pollock, notaire, lesquels lots mesurent chacun 32 pieds 8 pouces de face à la rue Piété, entre Amour et Bons-Enfans, sur 120 pieds de profondeur. Ces lots ainsi que d'autres, ont droit à un passage commun de 16 pieds 7 pouces de largeur.

Tous les esclaves ci-dessus décrits sont créoles et ont été élevés par M. et Mme Nivet, et sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Termes et conditions—Pour les habitations de la paroisse Plaquemines, un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit.

Pour les esclaves, 1|3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit.

Pour les propriétés de la ville, 1|3 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois. Le tout en billets tirés par coupons à la convenance des héritiers, endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement et 8 pour cent d'intérêt en cas de non paiement à échéance, comme clause pénale seulement.

Les actes de vente se passeront pardevant Joseph Cuvillier, not. pub.
19 oct—22, 23, 25, 27, 30—nov—2, 5, 7, 9, 10

A VENDRE en débarquement du navire le Merchant, venant de Bordeaux:
150 barriques vin rouge pour famille
15 quarts cognac, bonne, 4e et vieux
BOYER FRERES,
19oct enc. Moreau et Mandeville, 3e municip.

AU DRAWBACK—
3 demi pipes Cognac "vieux."
70 paniers Champagne "cordon bleu."
200 caisses vin Muscat Frontignan.
40 do absynthe, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO,
23 oct—15 f 27, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Apthrop, capitaine Black, de Marseille—
600 paniers huile d'olive bouteilles 24 onces
40 caisses, do do do do do
30 paniers, do do do 18 do
30 caisses, do do do 18 do
25 barriques vin rouge.
10 barils imitation Porto.
75 caisses vin Muscat.
20 1|4 pipes 3|6 (esprit de vin.)
A vendre avec ou sans privilège du drawback, par PAUL JUGE FILS & CO,
23 oct—15 f 27, rue St Louis

EN magasin, d'importations récentes et directes, et à vendre par les soussignés:
[illegible] imitation Madère.
[illegible] do Porto.
[illegible] vieux vin St-Emilion.
[illegible] vin muscat Frontignan.
[illegible] do do Lunnel.
[illegible] do vin rouge vieux.
[illegible] paniers huile d'olive.
[illegible] do champagne "Cordon Bleu."
5 demi pipes cognac de la Rochelle.
Et constamment en magasin un large assortiment de bouchons de toutes qualités et grandeurs.
PAUL JUGE FILS & Co,
25oct—15f 27, rue St-Louis

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE,
AVEC DESINFECTION.
TRIMAILLE, Entrepreneur.
OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, No. 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

NOTA—Voir l'appareil de Pompe inodore à l'office. Il ne faut pas confondre son système avec celui d'une entreprise qui dit opérer sans exhalaison et en moins de deux minutes (peut-être dans un puit.) 14sept

Soieries:
DEUX caisses soieries, consistant gros de Rhin, 20 et 30 p.; satin, soie et velours de couleur, satin de Chine, Gros de Naples, soie changeante et glacée, rubans, etc., etc., à vendre par BERNARD TURPIN,
25 oct No 20, Vieille Levée

CHAUSSURES HAVANE—Comprenant un grand assortiment de cigares de la Havane, Regalias, Millares, Prensados, Canadores, Panetelas, Imperiales, des meilleures manufactures de la Havane, à vendre par FERNANDO DE FUENTES & CO.,
22 oct 22, Vieille Levée

AVIS D'ENCAN
FERNANDEZ & WHITING, encanteurs, [illegible] rue Chartres, encoignure St-[illegible], [illegible] des marchandises de toute [illegible] &c. &c. Les ventes [illegible] de [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Pour le compte de qui il appartiendra.
Tabac—Tabac
PAR MORPHY & NEVIUS
MARDI 30 octobre 1849, à 11 heures, il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra [illegible] 26 rue Gravier
[illegible] tabac de la Virginie [illegible]
[illegible]
Conditions—comptant.

Tabac—Tabac
PAR SYKES, HYDE & Co.
[illegible]
Conditions—Comptant. 27 oct

Riz—Riz.
PAR SYKES, HYDE & Co.
MARDI 30 du courant, à midi, il sera vendu au No. 7, rue Poydras, pour compte de qui il appartiendra:
20 tierces riz [illegible] Oleron, de Charleston, à [illegible]
Conditions—Comptant. 29 oct

Meubles d'une Pension, Café &c.
PAR CHS MAILLOT
A. BLANC, Encanteur.
MERCREDI 31 du courant, [illegible] à l'encoignure des rues [illegible] Arc, [illegible] [illegible] café, avec le privilège de [illegible] [illegible] examiner [illegible]
Conditions à la vente

Vente sans réserve de couvertes françaises, mouchoirs de Madras
PAR F. H. PETITPAIN
JEUDI 1er novembre, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No [illegible], pour clore une consignation:
[illegible] balles couvertures françaises de 3 points [illegible]
[illegible] mouchoirs madras [illegible]
Conditions libérales à la vente 29oct

Vente par catalogue, de Marchandises Sèches
PAR F. H. PETITPAIN.
JEUDI 1er novembre, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No 18 rue [illegible], 132 colis marchandises, lesquels se composent d'un assortiment d'indiennes, cachemires, [illegible], mousselines, [illegible], nankins, [illegible] d'Ecosse, dentelles, [illegible], broderie, batiste, et une variété d'autres articles.
Aussi—Marchandises américaines, telles que: Cotons blancs et écrus 4|4, 6|4 et 12|4, cotonnades blanc et écru, étoffes rayées, coton en bobines, mouchoirs coton, coutils, &c. &c.
Détails dans les catalogues qui seront [illegible] le matin de la vente, lorsque les marchandises pourront être examinées par les acheteurs.
Conditions libérales à la vente. 29oct

Meubles élégans en Palissandre et en Acajou, argenterie et plaqué fin, Piano, etc.
PAR KENDIG, DRAKE & Co
MARDI, 30 octobre courant, à dix heures, il sera vendu dans une maison particulière, rue [illegible], entre Dauphine et Bourgogne,
Un ameublement élégant [illegible] palissandre, de [illegible] [illegible] New-York, et qui se [illegible] [illegible] en palissandre à [illegible], table à [illegible] les grandeurs, pendules, vases, argenterie, plaqué, porcelaine, verrerie, lits, [illegible].
Aussi—Un beau piano [illegible]
27 oct

Vente d'un bon esclave pour le compte du premier vendeur, Charles Lamarque, Jr.
PAR J. A. BEARD, Encanteur.
SAMEDI 3 novembre 1849, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks:
La négresse Anne ou Hannah, âgée d'environ [illegible] ans, cuisinière, [illegible]
[illegible]
[illegible]
Acte de vente pardevant J. R. Beard, notaire, aux frais de l'acquéreur. 29oct

Vins pour familles.
PAR CHS. MAILLOT,
A. BLANC, Encanteur.
IL sera vendu, mardi 30 du courant, à 10 heures du matin, au No 138, rue Royale, pour clore des consignations:
50 caisses vin Château Lafitte 1844
[illegible] do do St Julien 1844
15 do do [illegible]
[illegible] do do St Julien Morin 1841
[illegible] do do Latour
25 do do [illegible] 1837
[illegible] do do [illegible]
[illegible]
15 do do vin rouge Château Lafitte 1844
5 do do St Julien Morin 1841
5 do do Haut Brion 1847,
[illegible] do do St Emilion,
[illegible] do do [illegible] Lacrima Christi
100 do do Haut Sauterne 1840
[illegible] barils vieux Porto,
[illegible] do do "F. Durand,"
10 [illegible] vieux Porto,
10 paniers huile 18 b,
[illegible] do do 24 b.

Meubles! Meubles!
PAR F. FERNANDEZ & WHITING.
MARDI prochain, 30 courant, à [illegible] heures [illegible], il sera vendu, [illegible] des [illegible] de l'encoignure Conti [illegible], un mobilier consistant en [illegible] armoires, [illegible], lits, [illegible], bureaux, tables, chaises, [illegible] de chambres, [illegible] glaces, [illegible], et autres articles. 26 oct

Eau de vie, Cognac, Vins, Genièvre, &c., &c.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
MARDI prochain, 30 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu [illegible] de MM. E. [illegible] & Co, No. 17 et [illegible] [illegible] consignations:
35 futailles eau de vie française, des marques Castillon 1825, Castillon 1840, Dupuy & Co, James Hennessy & Co, A. Seignette, A. Cognac, Rochelle, F. Marcot, Jager &c.
600 paniers Champagne mousseux [illegible]
[illegible] genièvre de Hollande
140 caisses cerises à l'eau de vie
[illegible] vin blanc, Graves, Sauterne et [illegible], [illegible] fruits dans leur jus, absynthe [illegible]
[illegible] de vin de Bourgogne en barriques [illegible]
[illegible] St. Julien, C. [illegible]
[illegible] vinaigre, conserves &c. &c.
Conditions de la vente: Au dessous de $200, [illegible]; au dessus de $200 à $500, 90 jours, au dessus de $500 à $1000, 4 mois et au-dessus $1000, 6 mois, pour des billets endossés à [illegible] de l'encanteur.
[illegible] catalogues et les échantillons [illegible]
[illegible]

Vente à l'encan de Bateaux à vapeur.
PAR FLORANCE & TAYLOR,
Bureau, No. 51, rue Gravier
LE samedi, 3 [illegible], à [illegible], à l'Arcade Banks, [illegible]
[illegible]

Le steamboat GEN. BUTLER, [illegible]
[illegible] AUSSI
Le [illegible] TRUMBULL, [illegible]
[illegible]
On peut se procurer de plus amples détails en s'adressant au bureau du quartier maître.
Conditions: Comptant. 18oct—15f

Mme FREMINAU,
Rue Royale, No. 133, vis-à-vis de Phote St Louis, prévient les dames de la Nouvelle Orléans qu'elle vend le solde de son assortiment de MODES et NOUVEAUTES, dans son magasin actuel seulement jusqu'au 28 de ce mois, à un grand sacrifice et qu'après cette date le restant des marchandises sera vendu à l'encan, par l'encanteur M. F. H. Petitpain. Le premier novembre elle ouvrira son nouveau magasin, rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine, à côté du magasin de M. Holmes. 19 oct

POUR LA HAVANE. —Devant partir lundi 29 octobre.—Le brick paquebot ADAMS GRAY, capt. Schneider, ayant tout son chargement engagé partira positivement au jour indiqué ci-dessus. Pour passage seulement s'adresser au capt. à bord ou à
MITCHELL & MASENDORFF,
27 oct 36, rue Poydras.

POUR TAMPICO — La goëlette [illegible], doublée et chevillée en cuivre, RENAISSANCE, capitaine C. Buisson, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
GAUDIN & DUSSUMIER,
Passage de la Bourse,
ou à OSWALD WICKAM,
23 oct 26, rue Bienville.

Ligne de Stanton—Paquebots entre la Nouvelle-Orléans et New-York.
POUR NEW-YORK.—Le paquebot fin voilier HERO, capt. Griffith, ayant une partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue St-Joseph ou à
J. W. STANTON & Co,
25oct enc. Magasins et Lafayette

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier AUSTRIA, classe A 1, capt. [illegible] Borland, ayant une partie de son chargement, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, ayant de beaux emménagements s'adresser au capitaine à bord ou à H. V. BAXTER,
20 oct 47, rue Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier GOSSYPIUM, capitaine Lhuritier, ayant une partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, 2me municipalité ou à BAILEY & BAXTER,
9 oct 77, Commune.

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots de Stanton—Le paquebot fin voilier QUEBEC, capitaine Geo. E. Brander, est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue St. Louis ou à J. W. STANTON & Co,
1er oct Enc. Magasins et Lafayette

ON demande à louer pour 4 à 6 mois, 15 à 20 bons NEGRES laboureurs. Ces derniers seront bien nourris et recevront tous les soins possibles. Le lieu où ils devront travailler est situé sur l'un des points les plus salubres du Golfe. 26aout

ON DEMANDE 10 Nègres vigoureux pour travailler sur une plantation, pendant la roulaison. S'adresser à AUGUSTIN & THIBAUT,
Raout—1f 10, rue Conti

COGNAC—50|2 pipes Alex de Montezun, fine champagne 1840
[illegible] do do do
[illegible] do J. Jacques 4me preuve,
[illegible] do do do
A vendre dans les magasins de MM. Tardos.
J. & J. TARDOS,
[illegible] 31, Vieille Levée